

# Bulletin Municipal



# décembre 2019

## Sommaire :

- Travaux 2019
- Sécurité routière
- Carte Avantage Jeune
- Affouage 2019
- Divagation des animaux
- Le Mot du Maire
- Informations



Numéro 34



## Travaux 2019

### Rue de la Charme

Le démarrage du lotissement de la rue de la Charme est enclenché. Les 1er travaux qui ont été réalisés ont été de renforcer le réseau électrique sur ce secteur. Un nouveau transformateur a été installé à la place de celui qui se trouvait en haut d'un poteau rue de la Charme. La 2ème phase est la réalisation de 11 logements pour la location. La livraison de ces maisons est prévue fin du 1er semestre 2020. Un arrêté municipal a été pris pour interdire cette rue à la circulation, dans les 2 sens, à partir de la rue de la Combe Ronde du jusqu'à la fin des travaux, sauf pour les engins de chantier et agricoles.



### Le Verjoulot

Les trottoirs rue du Verjoulot sont terminés avec la mise en place d'une chicane dite "écluse" sur le haut de la rue

L'ancien abri bus, qui devenait vétuste et dangereux, a été remplacé par un nouveau



### Grande Rue et Route de Rioz

La réfection des trottoirs Route de Rioz et Grande Rue a commencé, et devrait être terminée pour la fin de l'année.



### Chemin piétonnier

La réhabilitation du chemin piétonnier entre le 11 rue du Chêne et le 6 Grande Rue est terminée.



## Sécurité routière



Une réflexion était engagée au conseil municipal pour trouver une solution afin de faire ralentir les automobilistes dans le village.

3 solutions sont proposées au croisement de la Grande Rue et de la rue du Château d'Eau :

- 1 - Feux tricolores qui passeraient au rouge si la vitesse n'est pas respectée pour un coût de 44 000 €
- 2 - Plateaux surélevés pour un coût de 20 000 €
- 3 - Le principe de chicanes avec sens de circulation et mise en place de 2 stops (montée et descente de la Grande Rue).

Après délibération du Conseil Municipal du 14 novembre et compte tenu du coût des diverses solutions, nous allons procéder à la mise en place de stops (provisoire) pour voir l'efficacité du système.





## Carte jeune 2019 - 2020

Encore un succès cette année pour la carte jeune à Neuville.  
20 cartes ont été distribuées aux jeunes.



## Affouage 2019 - 2020

L'affouage se fera dans la parcelle n°8 située au lieu-dit les Ermites.  
Pour cette année 12 personnes sont inscrites.  
L'attribution des lots se fera fin novembre.



## Divagation des animaux

Pour donner suite au bulletin municipal d'avril 2017, nous vous rappelons que tous les propriétaires d'animaux sont responsables de ceux-ci. Ils doivent veiller à leur bien-être. Les animaux doivent être tatoués ou pucés et leur carnet de vaccination doit être à jour. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour tous les chats. En effet certains propriétaires les laissent se reproduire, ne veillent pas à leur bien être et les laissent divaguer dans la commune, ce qui incommode le voisinage. La mairie a reçu de très nombreuses réclamations suite à la nuisance que peuvent apporter ces animaux. Le maire a été dans l'obligation de porter plainte à la gendarmerie de Rioz pour divagation et maltraitance d'animaux.



## Le mot du Maire

En 2014 nous avons été élus. Voilà bientôt 6 ans que nous œuvrons au mieux pour le bien de la commune et que nous défendons les intérêts de celle-ci au sein de la Communauté de Commune du Pay Riolois.

Au Conseil Communautaire de la CCPR du 27 mai 2019 a été votée la répartition des sièges par commune pour le prochain mandat.

2 choix nous étaient proposés :

- Le 1er était de rester avec le même nombre de titulaires par commune suivant le nombre d'habitants (à Neuville nous sommes 2 titulaires, donc 2 voix).
- Le second choix était de modifier le nombre de titulaires, toujours par rapport au nombre d'habitants de la commune mais avec un minima d'habitant beaucoup plus important, ce qui donne plus de voix aux communes les plus peuplées. Une petite majorité a voté pour le second choix et la conséquence est que Neuville aura désormais un seul titulaire (Rioz passe à 9 titulaires contre 7 précédemment).

Je regrette bien sur ce choix qui réduit la capacité d'être entendu face aux plus grosses communes. Mais c'est le résultat d'un scrutin démocratique !

Au nom des membres du Conseil Municipal, je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée durant ces 6 années.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à tous de joyeuses fêtes de fin d'année





## Informations

### Elections municipales 2020

Nous vous rappelons que les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars. Pour les personnes désirant voter pour ces prochaines élections dans notre commune et qui ne sont pas encore inscrites, vous pouvez le faire jusqu'au 7 février 2020 en vous rendant à la mairie aux horaires d'ouvertures\*, munies d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) + un justificatif de domicile ou vous pouvez le faire directement en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372>



### Manifestation

Le 7 décembre le Père Noël viendra à Neuville avec une hôte remplie de friandises. Pour les parents un vin chaud sera distribué. (A consommer avec modération).



### Rétrospective de l'état civil de l'année 2019

#### Naissance :

Candice Groscolas le 11 janvier 2019  
Capucine Melet le 21 janvier 2019  
Kiara Grandjean le 20 mai 2019  
Emy Vasco Lopez le 24 mai 2019  
Soléane Grandmougin le 24 mai 2019

#### Mariage

Karine Philippe et Nicolas Sylvestre le 3 mai 2019  
Claire Moyse et Stéphane Lespagnol le 25 mai 2019  
Stéphanie Touvrey et Romain Segui le 24 août 2019

#### Décès

Mme Lucette Jean le 13 septembre 2019



*Le Conseil Municipal*

*Vous souhaite de*

*Joyeuses Fêtes*

